

MATCH AMICAL SELECTION DEPARTEMENTALE U15

Préparation interdistrict U15 joueurs nés en 2007

Suite au stage départemental à VAISON et dans la continuité de la préparation des interdistrict, nous vous communiquons la liste d'un groupe de joueurs convoqués dans la catégorie U15 pour un match amical.

JEUDI 11 novembre 2021

RDV à 13h30 au stade Manen à Montfavet

Match à 14h30 contre l'AC AVIGNON U16

Les joueurs seront libérés à l'issue de la rencontre.

**PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE (Vaccination ou Test
PCR/Antigénique de – de 72h00)**

**Toute personne ne présentant pas de Pass Sanitaire ne pourra pas
participer à la rencontre.**

Le suivi des joueurs au cours des matchs en club se poursuit pouvant amener la convocation aussi d'autres joueurs.

Pour rappel, la sélection U15G disputera des rencontres Inter district le 24 novembre contre les sélections de Provence et des Alpes

Site de MONTFAVET

Les joueurs doivent être munis de leur équipement sportif et d'une gourde individuelle

RDV à MONTFAVET à 13h30 au Stade Manen Joueurs nés en 2007		
<u>AC VEDENE</u> KEBOUR Chakib NAKRAOUI Ilian SARBONI Jules HABIBI Rayane <u>O. MONTEUX</u> GOMEZ/SAVONA Enzo	<u>FC VILLENEUVE</u> VACHER Maxime LAIDAOUI HENRIOT Nael <u>ORANGE FC</u> BEN ADDOU Mohammed EL IBRAHIMI Yassine (GB)	<u>AC AVIGNON</u> BESSEGHIER Noam (GB) CLARETON Yanis JACQUET Gaetan CEYSSON Imanol BOUATOUN Kais BARKACHI Marwan DISCOURS Sacha SOLER Gabriel KOUYATE Lucas JEANNIN Kyllian

Ce document fait office de **convocation officielle**, et d'information pour les clubs **qui doivent en avvertir leurs joueurs.**

Cette convocation prime sur toute autre action (match amical, détection club pro ...)

En cas d'empêchement d'un de vos joueurs ou pour toute absence, nous vous demandons de **suivre la procédure** suivante :

1/ Prévenir le responsable de l'action (CTD) 04 90 80 63 12 / 06 73 86 35 52,

2/ Faire suivre un justificatif précisant les raisons d'absence en joignant les pièces en votre possession (certificat médical...).

En cas de non-respect de la procédure, la commission technique pourra informer le Comité Directeur l'autorisant à appliquer les règlements sportifs.